

DELEGATION de POUVOIRS ACCORDEE PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU de l'ARTICLE L 2122-22 du CODE GENERAL des COLLECTIVITES TERRITORIALES - COMMUNICATION

Présents :

Jean-François EGRON, Michaël DAVID, Laïla MERJOUÏ, Dominique ASTIER, Huguette LENOIR, Jean-Marc SIMOUNET, Fernanda ALVES, Laurent PERADON, Marie HATTRAIT, Cihan KARA, Hürizet GÜNDER, Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU, Gérard CASTAGNEDE, Max GUICHARD, Patrice CLAVERIE, Seye SENE, Ludovic ARMOËT, Marjorie CARVEL (jusqu'au II-5), Fathia BARKA, Ingrid LAFON, Anne LEPINE, Jérémy RINGOT, Léa RAINIER, Claudine CHAPRON (à compter du I-4), Philippe TARDY (jusqu'au II-5), Elisabeth GRACIET, Fabrice MORETTI, Christine GLEMAIN, Alexandre RIBEIRO, Christine HERAUD.

Absents ou excusés :

Patrice BUQUET ayant donné pouvoir à Max GUICHARD, Saïd SAÏDANI ayant donné pouvoir à Michaël DAVID, Claudine CHAPRON ayant donné pouvoir à M. le maire (jusqu'au I-3), Chantal SANCHO ayant donné pouvoir à Christine GLEMAIN, Yannick POULET ayant donné pouvoir à Fabrice MORETTI, Philippe TARDY ayant donné pouvoir à Elisabeth GRACIET (à compter du III-1), Marjorie CARVEL ayant donné pouvoir à Laurent PERADON (à compter du III-1).

I – ADMINISTRATION GENERALE – Rapporteur Monsieur le Maire, Dominique ASTIER, Michaël DAVID, Marie HATTRAIT

1. Majoration crédits d'heures des élus

Le Conseil décide de la majoration de 30% du crédit d'heures pour les membres du Conseil Municipal, ce qui porte ce crédit d'heures trimestriel à 182 heures pour le Maire, 136 heures 30 pour un adjoint ou un conseiller délégué et à 27 heures 20 pour un conseiller municipal.

ADOpte A L'UNANIMITE

2. Droit à la formation des élus

Le conseil Municipal approuve les mesures citées pour la prise en charge des frais de déplacement des élus, des agents et des personnalités invitées et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à l'application de cette délibération.

ADOpte A LA MAJORITE

3. Convention de soutien à la réserve opérationnelle

Le conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention dans les conditions développées.

ADOpte A LA MAJORITE

4. Locaux situés au 8 et 10 rue Camille Corot - cession du bail emphytéotique

Le Conseil Municipal approuve la cession du bail emphytéotique à l'association APAJH 33 et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à cette cession.

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal Petite Enfance Cenon - Lormont

Le Conseil Municipal annule la délibération 2020-27 et désigne deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour siéger au sein du Syndicat Intercommunal Petite Enfance Cenon-Lormont :

<u>Titulaires</u>	<u>Suppléants</u>
1 M. le Maire	1 Anne LAOUILLEAU
2 Claudine CHAPRON	2 Ingrid LAFON

ADOpte A L'UNANIMITE

II – RESSOURCES HUMAINES – Rapporteur Dominique ASTIER

1. Actualisation du tableau des emplois permanents

Le Conseil Municipal valide cette modification

ADOpte A LA MAJORITE

2. Renouvellement des contrats des assistants d'enseignement artistique

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les contrats cités.

ADOpte A L'UNANIMITE

3. Prime exceptionnelle COVID 19

Le Conseil Municipal prévoit et inscrit au budget les crédits nécessaires au paiement de cette indemnité et autorise le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre de la prime exceptionnelle Covid 19.

ADOpte A L'UNANIMITE

4. Gestion du contrat d'assurance incapacités de travail du personnel - Convention avec le Centre de Gestion de la Gironde

Le Conseil Municipal confie au Centre de Gestion de la Gironde la gestion du contrat conclu avec CNP Assurances pour la couverture des risques incapacités de travail du personnel et autorise le Président à conclure la convention de gestion annexée avec le Centre de Gestion

ADOpte A L'UNANIMITE

5. Rapport égalité femmes-hommes

Le Conseil Municipal prend acte de la présentation du rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes préalablement aux débats sur le projet de budget de l'exercice 2020.

PREND ACTE

III – ADMINISTRATION FINANCIERE – Rapporteur Michaël DAVID

1. Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

Le Conseil Municipal prend acte de la tenue d'un débat, et la présentation d'un rapport d'orientations budgétaires de la Ville de Cenon pour l'année 2020.

PREND ACTE

2. Approbation du Compte Administratif 2019 Budget Principal et budgets Annexes

Le Conseil Municipal donne acte de la présentation faite du Compte Administratif lequel peut se résumer comme indiqué, constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser, arrête les résultats définitifs tels que résumés.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

3. Approbation du Compte de Gestion 2019 Budget Principal et budgets Annexes

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2019 du Budget Principal et des Budgets Annexes.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

4. Affectation des résultats 2019

Le Conseil Municipal adopte l'affectation des Résultats 2019 du Budget Principal et des Budgets annexes comme présenté

ADOpte A L'UNANIMITÉ

5. Bilan des Acquisitions et des Cessions opérées en 2019

Le Conseil Municipal prend acte du Bilan des Acquisitions et des Cessions opérées en 2019 sur la commune de Cenon par celle-ci.

PREND ACTE

6. Subvention aux associations 2020 de + 23 000 €uros

Le Conseil Municipal approuve les attributions de subventions présentées ci-dessus et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers s'y rapportant.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

7. Actualisation des Autorisation de Programme et Crédits de Paiement du Budget Principal

Le Conseil Municipal actualise les Autorisations de programme et Crédits de Paiement comme indiqué.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

8. Actualisation des Autorisation de Programme et Crédits de Paiement du Budget Annexe du Pôle Culturel et de Spectacles

Le Conseil Municipal actualise les Autorisations de programme et Crédits de Paiement comme indiqué.

ADOpte A LA MAJORITÉ

9. Vote des Taux d'impositions 2020

Le Conseil Municipal adopte les taux d'imposition 2020 identiques à 2019 qui permettent d'obtenir un produit fiscal de 9 349 724 euros nécessaire à l'équilibre du Budget 2020, soit :

* Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 36,17 %

* Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 67,95 %

ADOpte A LA MAJORITÉ

10. Fixation du mode de gestion des amortissements des immobilisations

Le Conseil Municipal fixe le mode de gestion des amortissements des immobilisations à compter du 1er janvier 2020 dans le cadre de la mise en place de l'instruction budgétaire et comptable M57 ainsi qu'il suit :

- conservation des durées d'amortissement antérieurement appliquées à Cenon dans le cadre de l'instruction M14 ;
- application de la méthode de l'amortissement linéaire prorata temporis à compter de la date de mise en service pour tous les biens acquis à compter du 1er janvier 2020, à l'exclusion des biens de faible valeur (montant unitaire inférieur à 500 € TTC), qui restent amortis sans prorata temporis.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

11. Adoption du Budget Primitif 2020

Le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2020 et autorise Monsieur le Maire à signer les avenants financiers relatifs aux subventions votées.

ADOpte A LA MAJORITÉ

IV – CULTURE- COMMUNICATION-ANIMATION – Rapporteur Laïla MERJOU

1. Ecole municipale de musique : remboursement des cotisations Mars-Juin (COVID-19)

Le Conseil Municipal autorise le remboursement par mandatement et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférant à la mise en œuvre de cette décision.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

2. Vente de livres et de jeux Ludo médiathèque : tarifs

Le Conseil Municipal autorise la vente de ces livres, jeux, CD et CD-ROM et l'application du tarif proposé.

ADOpte A L'UNANIMITÉ

3. Modification de la convention avec l'association Musiques de Nuit diffusion

Le Conseil Municipal accepte les modifications de la convention de partenariat et d'objectifs jointe avec l'association Musiques de Nuit Diffusion et autorise Monsieur le Maire à la signer.

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

III – SERVICE TECHNIQUE-URBANISME- ECONOMIE – Rapporteur Marie HATTRAIT

1. Abattement sur la TLPE 2020

Le Conseil Municipal approuve la mise en place d'un abattement de 25 % de la TLPE 2020 et autorise M. le Maire à signer tout document afférent

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

2. Exonérations partielles de redevances d'AOT

Le Conseil Municipal approuve la mise en place du dispositif d'exonération proposé et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

3. Ze Rock : annulation des loyers d'avril et mai 2020

Le Conseil Municipal annule les loyers d'avril et mai 2020 pour le restaurant Ze Rock et autorise M. le Maire à signer tout document y afférent

ADOPTÉ A LA MAJORITÉ

IV – SPORT - Rapporteur Patrice BUQUET

1. Avenant convention cadre avec le Conseil Départemental pour la mutualisation des équipements sportifs

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental pour l'usage communal de cette salle et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

IV – EDUCATION ENFANCE – Rapporteur Alexandre MARSAT, Anne LAOUILLEAU

1. Tarifs de la restauration scolaire sur la période 11 mai – 10 juin 2020

Le Conseil Municipal applique ces tarifs pour la restauration scolaire pour la facturation de la période du 11 mai au 10 juin 2020.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

2. Convention de subvention au multi accueil Nuage bleu

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention de partenariat avec l'association Nuage Bleu qui prend effet à partir du 1^{er} janvier 2020 jusqu'au 31 décembre 2020, approuve le versement de la participation financière forfaitaire de 2070 € assortie du versement de la participation horaire, en fonction de la fréquentation et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tout document afférent.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

III – POLITIQUE DE LA VILLE – Rapporteur Huguette LENOIR

1. PIG 2019- Versement de subvention au propriétaire occupant

Le Conseil Municipal autorise le versement au propriétaire occupant du montant arrêté, impute la dépense correspondante au compte 20422.51501 et autorise Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

MOTION

Le Conseil Municipal demande à la Préfecture de diligenter une enquête sociale afin de recenser les différentes situations et que chaque famille puisse être relogée dans les meilleurs délais dans un souci de dignité et d'humanité.

ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

COMPTE RENDU AFFICHÉ DU 6 JUILLET AU 6 SEPTEMBRE 2020